

<http://jesuschristenfrance.fr/la-republique-contre-la-france/article/operation-ecran-noir-le-31-decembre-2020>

Opération écran noir le 31 décembre 2020

- La République contre la France -



Date de mise en ligne : mardi 29 décembre 2020

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Opération écran noir le 31 décembre 2020 Les mots, sont la plus puissante drogue utilisée par l'humanité

« Après la courte trêve de Noël, et la réapparition du couvre-feu, au moment où sont diffusés les propos les plus embrouillés qui soient, tant sur les statistiques de l'épidémie que sur le vaccin, le bruit coure d'une possibilité de nouveau confinement en janvier, avec bien sûr pour nous catholiques une interdiction, ou une restriction des messes publiques par l'Etat.

Sur ce dernier point, le Cardinal Gerhard Müller, ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, s'était exprimé très clairement lors d'un entretien avec le journaliste Riccardo Cascioli, il y a plusieurs mois (7 mai 2020) : « C'est une chose de prendre des mesures de précaution pour minimiser les risques de contagion, c'en est une autre d'interdire la liturgie... l'Etat a sa tâche, l'Eglise a la sienne. »

En ce qui concerne les mesures de « remplacements », utilisation d'internet, messes télévisées, communion spirituelle etc..., je ne nie pas les bonnes intentions de ceux qui ont pratiqué cela dans l'affolement du début de l'épidémie. Mais je dis très clairement maintenant, que cela ne doit en aucun cas se poursuivre, car une telle pratique éloigne des principes fondamentaux du catholicisme et conduit tout droit à l'hérésie. Aussi je rappelle cette deuxième affirmation du Cardinal Müller « Jésus, Fils de Dieu, s'est fait chair, nous croyons en la résurrection de la chair. C'est pourquoi la présence corporelle est absolument nécessaire pour nous. Pour nous, pas pour Dieu. Dieu n'a pas besoin des sacrements, c'est nous qui en avons besoin. Dieu a institué les sacrements pour nous. Le mariage ne fonctionne pas seulement spirituellement, il faut aussi une union du corps et de l'âme. Nous ne sommes pas des idéalistes platoniciens, nous ne pouvons pas assister à la messe depuis chez nous, sauf dans des situations particulières. ».

Et il y a, dans ces éminents propos, d'autres considérations sur le zèle conformiste de certains clercs, par rapport à l'esprit du monde que je vous conseille à tous de méditer.

Aussi devons-nous dénier à l'Etat le droit d'avoir recours à l'interdiction du culte public, de l'enseignement du catéchisme ou de toute autres réunions nécessaires à la pratique du culte catholique. Le pouvoir politique qui se risquerait à commettre une telle faute, se placerait hors de l'état de « Magistrat respectable » décrit par Saint Paul au chapitre 13 de l'épître aux romains. Il se transformerait en abject tyran auquel la foi commanderait de désobéir et peut-être de se poser des questions sur sa légitimité. Je ne donne qu'un avis théologique personnel et n'ai pas à parler au nom des autres religions, leurs responsables ont tenu des discours différents des nôtres, cela les regarde, ils diront où ne diront pas ce qu'ils souhaitent. Cette situation aura eu au moins le mérite de montrer que nous sommes différents et pas obligatoirement solidaires. C'est pourquoi, au cours de l'histoire, le Saint Siège a toujours voulu que la partie de l'Eglise qui dépend de lui puisse traiter directement avec l'Etat où elle se trouve, indépendamment des autres religions qui peuvent exister dans ce pays. Et ceci, non pour demander de quelconques privilèges, mais par simple souci de vérité par rapport à son caractère propre : la reconnaissance de la liberté de l'Eglise dont le Chef

est Jésus Christ lui-même. En renouant les relations diplomatiques avec le Saint Siège en 1921, donc avec le Pape, successeur de Pierre et Vicaire du Christ, Pie XI qui n'avait pas encore retrouvé sa situation de Chef d'Etat, demeurant donc seulement le Chef suprême du Catholicisme, la République française reconnaissait de fait ce caractère particulier de l'Eglise catholique, sans pour autant en faire une croyance religieuse de l'Etat qui demeurerait laïc. Il est plus que fâcheux que l'actuel gouvernement français ait fait mine d'ignorer cette tradition fort ancienne.

Cela dit les mesures autoritaires prises par l'Etat à l'encontre de l'Eglise catholique lui ont fait un tort considérable, qu'on ne peut passer sous silence et qui ne sera pas oublié de sitôt. Il pourra être pardonné bien sûr, mais à la condition expresse que les fautifs demandent pardon et reconnaissent leurs fautes, comme d'ailleurs un des attendus du dernier jugement du Conseil D'Etat devrait les y inviter. Et je le résume en quelques mots. On ne peut, en France, interdire une réunion religieuse comme celles qui peuvent avoir lieu dans un théâtre ! Tout politique avisé le sait parfaitement. On a donc gêné pour nuire.

Considérant ce qu'est devenue notre Constitution avec le quinquennat, une monarchie élective, avec un premier ministre, transformé en fondé de pouvoirs et une Assemblée nationale en chambre d'enregistrement, il ne reste qu'une seule assemblée pour représenter le peuple, le Sénat, mais il n'a pas le dernier mot.

C'est donc le Chef de l'Etat qui endosse la responsabilité de toute l'hostilité manifestée ces temps-ci à l'Eglise catholique. Cette vérité, nous oblige, plus que jamais à refuser d'écouter ses vœux ce 31 décembre 2020.

Sa détestation du catholicisme, et son peu d'amour pour les français, l'ont en effet conduit pendant ce temps à orchestrer une campagne de peur qui aggrave ses précédentes mesures. Des atteintes importantes à nos libertés se préparent, il suffit de se pencher sur les principes républicains conduisant à la modification des lois de 1901 et 1905, débattus en conseil des ministres le 9 décembre dernier. Cela va forcément porter atteinte à la liberté de l'Eglise catholique, sans satisfaire la majorité des musulmans. Car, c'est en principe pour eux qu'on modifie ces lois. Le gouvernement a agi comme ses ancêtres de 1905, et surtout de 1790, en ne consultant pas les principaux intéressés compétents en la matière. Mû par les mêmes principes anti-catholiques, il fera passer en force sa loi bioéthique. Un peu avant Noël, Monseigneur Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron écrivait « À l'approche de Noël, c'est un monde épuisé qui s'offre à nos yeux. Épuisé en particulier par la gestion inédite d'une épidémie dont nous voyons se multiplier les conséquences désastreuses, d'ordre psychologique et spirituel, économique et social, directement liées aux mesures de confinement et aux nombreuses restrictions des libertés qui en découlent. Le climat d'anxiété qui pèse sur beaucoup, entretenu par un discours officiel volontiers alarmiste et culpabilisateur, révèle l'état actuel de l'humanité. ». Et le reste du texte, auquel j'adhère dans sa totalité, nous dit dans quel triste état se trouve notre France. Comment pourrait elle comprendre, tolérer et supporter des vœux d'un homme dont elle se méfie de plus en plus ?

La crainte et la peur sont effectivement des instruments de gouvernement. Mais ils peuvent s'user plus vite qu'on ne le croit, et alors c'est l'explosion ! Je recommande l'écran noir parce que je souhaite que tous réfléchissent et ne laissent point en eux monter la colère. Comment en écoutant et en voyant la prononciation des vœux présidentiels, ne pas entendre, en même temps, et pour reprendre une image biblique, la voix du sang qui monte de la terre jusqu'à Dieu, la voix des euthanasiés de nos Ehpad, se joignant à celle des quelques deux cent vingt mille enfants avortés par an en France, les râlements des morts, faute de masques ou de traitements appropriés, refusés pour des raisons obscures, les cris de ces défunts solitaires, empêchés de voir leur famille ou de recevoir le secours d'un prêtre pour leurs derniers instants ? Et comment ne pas trembler d'effroi devant l'avenir, qu'on aura beau enfumer de propos démagogiques ? Leur brume n'empêchera pas de deviner l'importance du cortège de pauvres de plus en plus nombreux, ils colleront aux vœux officiels, comme les marques de la lèpre sur la peau d'un malade. Ce

que nous voyons et entendons autour de nous nous fait suffisamment de mal sans qu'il soit nécessaire d'en rajouter à la fin de cette sinistre année ! Écran noir de 20h à 20h20, ce 31 décembre 2020 ! »

Père Michel Viot

Site source : [Blog du Père Michel Viot](#)